

Déclaration du Mouvement européen à Paris (3 mai 1965)

Légende: Le 3 mai 1965, le Mouvement européen exprime à Paris son souhait de voir l'Europe se doter d'institutions appropriées en matière de défense et de politique extérieure pour pouvoir jouer un rôle plus important sur la scène internationale.

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1965. Mars 1966. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_du_mouvement_europeen_a_paris_3_mai_1965-fr-90a6de62-b65c-4d06-a0a4-8c722767647a.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Déclaration publiée par le Mouvement européen à Paris (3 mai 1965)

Dans les conditions difficiles que l'Europe et le monde connaissent actuellement, au moment où l'on constate la réapparition d'idées et de méthodes dont l'expérience d'un passé récent a révélé les conséquences néfastes, le Mouvement européen :

- éprouve le besoin de réaffirmer sa fidélité à l'aspiration idéale de ses fondateurs, qui demeure sa raison d'être ;
- affirme notamment la nécessité de poursuivre le processus d'intégration politique de l'Europe jusqu'à la constitution d'une véritable communauté dotée de pouvoirs supranationaux ;
- tient à souligner que tous les pays libres de l'Europe pourront participer à cette communauté, qui devra se caractériser par une structure institutionnelle démocratique, à base d'égalité de droits et de devoirs ;
- déclare que l'adhésion aux Communautés européennes actuelles est nécessaire à la participation à une véritable communauté politique européenne ;
- constate l'insuffisance manifeste des instruments traditionnels de la collaboration gouvernementale pour l'unification de l'Europe et fait appel à toutes les forces démocratiques en vue d'un engagement européen.

Dans ce cadre et dans ces buts, le Mouvement européen estime opportun de faire les propositions suivantes :

1. Le Mouvement européen s'est constitué il y a dix-sept ans, dans le but d'unir l'Europe économiquement et politiquement. Depuis lors, l'intégration économique est en marche et doit continuer à progresser.
2. Bien que la voie de l'intégration économique ne conduise pas automatiquement vers l'unité politique, on doit constater que, dans les circonstances actuelles, la Communauté Economique Européenne représente, de par elle-même et par les décisions politiques qu'elle entraîne, l'instrument irremplaçable de l'unification politique de notre continent. Par conséquent, le Mouvement européen souligne à la fois la nécessité de renforcer, politiquement et démocratiquement, les institutions existantes de la Communauté et d'en élargir le cadre géographique par l'adhésion d'autres pays européens.
3. Quoique de nombreuses questions économiques aient des implications politiques importantes, la compétence de la Communauté Economique Européenne ne s'étend pas aux problèmes de politique extérieure en général, qui sont inextricablement liés au problème fondamental de la défense européenne, laquelle, à son tour, est liée à la défense du monde occidental tout entier. Ces problèmes doivent être, eux aussi, abordés et résolus.
4. L'unité politique peut seule permettre à l'Europe de jouer son rôle et d'exercer une véritable influence dans les affaires du monde. La politique européenne de défense doit tenir compte tant de cette légitime aspiration que de l'interdépendance de l'Occident. Elle devrait avoir, par conséquent, deux principaux objectifs :
 - (a) maintenir et renforcer l'Alliance atlantique, dont dépend la sécurité tant de l'Europe que de l'Amérique ; et
 - (b) transformer l'O.T.A.N., aujourd'hui coalition de quinze nations, en un *partnership* sur un pied d'égalité entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

5. Cette politique, qui s'accorde avec la conception du Président Kennedy d'une Alliance atlantique reposant sur deux piliers, suppose que le pilier européen, actuellement fragmenté, soit unifié et que l'Europe soit capable de s'exprimer d'une seule voix.

6. A cet effet, il est nécessaire de disposer d'institutions appropriées, par lesquelles l'Europe pourra exprimer une politique commune relative aux problèmes de l'Alliance atlantique, tant politiques que militaires, élaborer des plans concertés de recherche et de production communes d'armements, et dégager des vues communes sur les autres problèmes de politique extérieure.

7. L'expérience de la Communauté Economique Européenne a montré l'intérêt de maintenir un dialogue continu entre un conseil de ministres représentant les gouvernements des différents Etats et un organe indépendant à qui est confiée la tâche d'étudier les problèmes du point de vue collectif de l'Europe et de formuler des propositions. Il serait par conséquent nécessaire d'adopter une structure semblable dans le domaine de la politique extérieure et de la défense.

8. En conclusion, le Mouvement européen :

(a) Constatant avec satisfaction les progrès accomplis par l'intégration économique obtenus dans les années récentes, souligne l'importance d'avancer maintenant dans le domaine de la politique extérieure et de la défense ;

(b) Déclare que le but demeure la création des Etats-Unis d'Europe aptes à prendre leur place comme partenaire égal des Etats-Unis d'Amérique dans l'Alliance atlantique et capables d'exercer une influence importante sur les affaires mondiales ;

(c) Constate que les objectifs fondamentaux de l'Europe dans le domaine de la défense ne peuvent être atteints sans la participation de la Grande-Bretagne, et souligne, en conséquence, l'urgence d'élargir les Communautés européennes par l'adhésion de la Grande-Bretagne et d'autres pays européens ; et

(d) Soucieux, entre-temps, de ne pas créer une nouvelle Communauté européenne pour les affaires étrangères et la défense, composée en partie de membres de la Communauté Economique Européenne, et en partie de non-membres, il estime qu'à titre provisoire, on devrait utiliser au maximum le mécanisme existant de l'Union de l'Europe Occidentale, en appliquant plus fidèlement les dispositions du traité.

9. Le Mouvement européen poursuit ses études sur la définition des objectifs d'une politique extérieure et d'une politique de défense de l'Europe, ainsi que sur les structures institutionnelles appropriées.